



Contrôle de sécurité

Bien conseillé
en cas de sinistre

Sommaire

Vol avec effraction	4
Protection incendie	5
Grêle / Tempête	6
Dégâts d'eau	7
Sécurité au domicile	8
Cyberrisques	9
Sécurité sur les réseaux sociaux	10
Escroquerie téléphonique	11
Si malgré tout il arrive quelque chose...	12

Chère cliente, cher client,

La sécurité est un besoin fondamental de tout être humain. La sécurité donne la liberté de se lancer dans de nouvelles aventures et de profiter de la vie. C'est pour cela que nous voulons y contribuer. Car votre sécurité, c'est notre engagement. Nous vous aidons à faire en sorte que les sinistres soient évités autant que possible, car tout sinistre engendre pertes, tracas et désagréments.

Avec nos conseils de sécurité, nous vous aidons à augmenter votre sécurité. Vous

trouvez dans les pages suivantes des conseils élaborés par nos inspecteurs de sinistres.

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et espérons que vous y trouverez quelques suggestions utiles pour une vie quotidienne en toute sécurité.

Baloise Assurance SA

Vol avec effraction

Éclairage intérieur: utiliser une minuterie avec un générateur aléatoire lorsque l'on n'est pas à son domicile.

Simulateur de télévision: le simulateur de télévision simule un vrai téléviseur. Tout le monde croit que vous êtes à la maison.

Mettre en place des **films de sécurité** sur les fenêtres Film pour vitrage combiné = anti-chaaleur, antiregards, anti-UV et anti-effraction.

Protection contre l'effraction: les alarmes anti-intrusion ont un pouvoir dissuasif. Combinées à un dispositif anti-effraction de type mécanique, elles augmentent le niveau de protection.

Sécurité des portes d'accès secondaires: veiller à sécuriser non seulement les portes d'entrée, mais aussi, et surtout, les portes secondaires (de la terrasse, de la cave, etc.) en les équipant par exemple d'un verrou solide ou d'un cadenas supplémentaire. Les portes avec des panneaux en verre doivent faire l'objet d'une sécurisation supplémentaire, par exemple au moyen d'un verre anti-effraction.

Éviter de faciliter l'accès aux cambrioleurs Sécuriser les échelles dans le jardin au moyen d'une chaîne et d'un cadenas. S'il y a des prises électriques extérieures, les désactiver lorsqu'elles ne sont pas en service

Verrouiller les portes d'entrée. Les portes verrouillées sont beaucoup plus difficiles à forcer que des portes simplement fermées.

Sécuriser les grilles des soupiraux. Installer des grilles de sécurité au niveau des vasistas et des soupiraux.

Ne pas révéler son absence. Ne donner aucun signe de son absence par des notes sur la porte d'entrée ou en laissant le courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres. Ne pas cacher les clés dans le jardin ou à d'autres endroits tels que les pots de fleurs ou les paillasons.

Aucune annonce sur le répondeur téléphonique. Ne jamais révéler dans l'annonce du répondeur téléphonique que l'on est absent.

Réseaux sociaux. Ne mentionnez pas vos périodes d'absence du domicile dans vos publications visibles par tous sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.).

Informez les voisins. Informer les voisins si l'on s'absente pendant quelques jours ou pour une plus longue période et leur demander de jeter un coup d'œil à l'appartement ou à la maison.

Saviez-vous que ...

... il y a plus de 40'000 vols avec effraction par an?

... la plupart se font en l'absence des résidents?

... la plupart des cambriolages sont spontanés?

Protection incendie

Installer un détecteur de fumée. La superficie couverte par le détecteur ne doit pas être supérieure à 60m².

Espace de couchage et chambre d'enfant. Ne pas laisser les appareils électriques en veille. Installer un détecteur de fumée. Même en mode veille, les équipements électriques (TV, ordinateurs, appareils de chauffage) peuvent surchauffer et provoquer un incendie.

Installez une prise parasurtension pour protéger les équipements électriques. Une prise parasurtension protège les appareils électriques qui y sont raccordés contre les dégâts dus à une surtension ou à des pics de tension sur le réseau déclenchés p.ex. par la foudre indirecte.

Avoir une couverture anti-feu à portée de main contre les feux de graisse. Les feux de graisse et d'huile chaude constituent l'une des causes les plus fréquentes d'incendie dans les cuisines. Si l'on tente d'éteindre le feu avec de l'eau, le mélange eau-huile peut s'enflammer et développer une explosibilité environ mille fois supérieure. Il est donc important de toujours avoir une couverture anti-feu à portée de main dans la cuisine.

Ne pas monter un téléviseur à tubes cathodiques directement contre le mur. Veiller à ménager une distance d'au moins 5 à 10 cm avec la paroi afin que la chaleur dégagée par l'appareil puisse s'évacuer librement.

Ne pas placer d'appareils électriques directement à proximité de matériaux inflammables (tels que des rideaux). Ne pas placer d'appareils électriques à proximité de matériaux inflammables (tels que des rideaux)

Nettoyage régulier du filtre de votre sèche-linge. Nettoyez régulièrement le filtre de votre sèche-linge sous peine de risquer une surchauffe.

Saviez-vous que...

...il y a plus de 20'000 incendies par an?

...en cas d'incendie, il ne vous reste que 4 minutes pour fuir?

Grêle / Tempête

Mettez les objets menacés (véhicules, plantes, meubles de jardin, etc.) **à l'abri** ou couvrez-les.

Faites nettoyer les gouttières et assurez-vous que l'eau peut s'écouler.

Relevez immédiatement l'ensemble des stores, marquises et volets roulants. Fermez les portes et portails ainsi que les autres ouvertures du bâtiment.

Assurez-vous que toutes les tuiles sont bien ancrées et que les gouttières et tuyaux de drainage sont bien fixés au bâtiment.

Contrôlez les fixations de l'ensemble des stores, auvents, pergolas, modules solaires et paraboles.

Contrôlez l'état de vos arbres, arbustes et plantes. Sont-ils en bonne santé? Ont-ils des branches ou rameaux qui pourraient tomber en cas de fortes tempêtes?

Saviez-vous que...

... en moyenne, en Suisse, il faut s'attendre environ 32 fois par an à un événement de grêle avec des grêlons de la taille d'au moins une pièce d'un franc, alors que les événements avec des grêlons de la taille d'une balle de golf surviennent environ 2 fois par an.

... les tempêtes de grêle causent chaque année des dommages à hauteur de plusieurs millions de francs suisses.

Elles représentent donc l'un des plus grands risques naturels de la Suisse.

... les intempéries causent chaque année en Suisse des dommages d'environ 305 millions.

Dégâts d'eau

Installer un détecteur de fuites. Installer des détecteurs de fuites aux endroits à risque (lavabo, machine à laver, etc.). Ces dispositifs émettent un signal acoustique en cas de fuite.

Installer un dispositif anti-débordement dans la baignoire. Il s'agit d'un dispositif simple, qui se fixe dans la baignoire. Dès que l'appareil entre en contact avec l'eau, l'alarme se déclenche.

Vérifier les joints de la douche et de la baignoire. Vérifier régulièrement l'état des joints des plaques et des systèmes d'étanchéité (environ tous les cinq ans) et procéder aux réparations ou aux remplacements nécessaires.

Faire vérifier les conduites d'eau. Vérifier régulièrement (environ tous les trois ans) que les conduites de la machine à laver, de la douchette de l'évier, du lave-vaisselle, etc., sont étanches et n'ont pas de pliures.

Vérifier les conduites de drainage. Faire procéder régulièrement (environ tous les cinq ans) à une purge et à une vérification par une entreprise spécialisée.

Vérifier les systèmes de drainage de l'eau de pluie et les gouttières. Vérifier, en fonction de la quantité d'arbres présents dans les parages, que les systèmes d'évacuation des eaux de pluie et les gouttières ne contiennent pas de feuilles mortes, etc.

Vérifier la consommation d'eau. Vérifier les écarts éventuels dans la consommation d'eau.

Contrôler la perte d'eau dans le chauffage. Déterminer si une fuite est présente au niveau du système de chauffage.

Vérifier le compteur d'eau. Contrôler régulièrement le compteur d'eau en fermant tous les robinets et déterminer si la consommation d'eau se poursuit (présence de fuites).

Purger le robinet d'arrivée d'eau extérieur. Purger régulièrement le robinet d'arrivée d'eau extérieur avant le début de la saison hivernale.

Installer des clapets anti-retour pour éviter que l'eau ne pénètre dans la maison.

Voici les causes les plus fréquentes de dégâts des eaux:

- joints non étanches ou défectueux
- détérioration des canalisations d'eau causée par des ruptures de tuyaux, la corrosion, le gel, l'éclatement de conduites ou des matériaux défectueux
- catastrophes naturelles telles que des fortes tempêtes ou des inondations
- défauts de construction, tels que des problèmes d'étanchéité dans les toits plats et les enveloppes de bâtiments, ou des joints défectueux dans la baignoire et la douche
- négligences telles qu'un robinet laissé ouvert ou un trop-plein bouché

Sécurité au domicile

Tapis et paillason avec sous-couches antidérapantes. Équiper tapis et paillasons de sous-couches antidérapantes.

Mettre des profils de protection pour coins et arêtes. Installer des protège-coins, notamment sur les meubles avec des coins coupants ou pointus.

Installer des serrures aux armoires. Les armoires dont le contenu présente un danger (produits nettoyants, alcool, médicaments, etc.) doivent être fermées à clé.

Prévoir un revêtement antidérapant pour la salle de bains. Choisir des revêtements antidérapants ou prévoir par la suite des tapis ou des bandes antidérapants.

Choisir des escabeaux ménagers équipés de marches larges (plutôt que d'échelons). Disposer l'échelle de manière qu'elle ne soit ni trop raide, ni trop à plat. L'angle décrit doit être d'environ 70 degrés.

Équiper la douche et la baignoire de poignées et, si nécessaire, de sièges spéciaux. Vérifier régulièrement que les poignées sont toujours bien ancrées dans le mur.

Rendre les escaliers sûrs par l'ajout de bandes antidérapantes ou d'un revêtement antidérapant. Toujours se tenir à la rambarde lorsque l'on monte ou descend des escaliers.

Disposer les câbles de sorte que l'on ne puisse pas s'y prendre les pieds. Dans la mesure du possible, disposer les câbles le long des murs.

Saviez-vous que...

... plus de la moitié des enfants victimes d'accidents ont moins de 5 ans?

... 57% des accidents chez les enfants de 5 ans ou moins et 42% des accidents chez les 6-14 ans sont des chutes?

... 8% des accidents chez les enfants de 5 ans et moins sont des brûlures?

... une tasse de boisson chaude suffit à brûler 30% de la surface du corps d'un nourrisson?

Cyber-risques

Antivirus: utilisez un outil de recherche de maliciels et mettez-le à jour régulièrement. Réalisez régulièrement une analyse complète pour rechercher la présence éventuelle de virus. En cas de vérification complète du système lancée manuellement, c'est tout le contenu de votre disque dur qui est analysé pour y détecter la présence éventuelle de maliciels.

Pare-feu: utilisez ou activez un pare-feu. Ce programme vous protège contre les attaques extérieures en surveillant le trafic des données et en autorisant uniquement des connexions connues ou permises. Les dernières versions de Windows comportent un pare-feu intégré.

Mises à jour du système d'exploitation et des programmes: installez rapidement les mises à jour d'exploitation et de sécurité régulières de votre système d'exploitation et de vos programmes. Ces correctifs permettent de rectifier des failles de sécurité connues et ainsi d'améliorer la sécurité

Mot de passe: ne notez jamais votre mot de passe. Utilisez si possible un mot de passe long (huit caractères au minimum), ne figurant dans aucun dictionnaire et composé de caractères différents (majuscules, minuscules, caractères spéciaux et chiffres). N'utilisez jamais le même mot de passe pour plusieurs services en ligne et changez régulièrement les mots de passe. Alternativement, il est possible d'utiliser un gestionnaire de mots de passe.

Données d'accès: conservez vos données d'accès en lieu sûr et ne les communiquez jamais à des tiers. Aucun prestataire en ligne sérieux (par exemple boutique ou banque) ne vous demandera vos données d'accès complètes par téléphone ou par e-mail.

Accès wi-fi: si vous utilisez chez vous un réseau wi-fi, vous devez dans tous les cas crypter la connexion à ce réseau. En cas d'accès non protégé, non seulement vous accroissez le risque de subir des attaques de pirates informatiques, mais vous offrez à toutes les personnes à proximité la possibilité de surfer gratuitement sur Internet.

Navigaison sécurisée: dans la mesure du possible, assurez-vous que les liens que vous utilisez vous donnent réellement accès à la page Internet souhaitée. Soyez très prudent lorsque vous effectuez des opérations sensibles en ligne (par exemple e-banking): n'affichez jamais ces pages Internet à l'aide d'un lien envoyé dans un e-mail. N'ouvrez aucune pièce jointe et ne cliquez pas aveuglément sur les liens se trouvant dans les e-mails de personnes que vous ne connaissez pas. Ces pièces jointes comportent souvent des maliciels, ou les liens peuvent vous faire afficher des pages Internet dangereuses cherchant à installer ces maliciels sur votre ordinateur.

Sauvegardes: une défaillance du matériel, une cyberattaque ou un vol d'ordinateur peut entraîner la perte d'archives numériques irremplaçables. Il est par conséquent important de sauvegarder régulièrement vos données ou des parties importantes de ces données en les copiant sur un autre support, par exemple sur un disque dur externe, une clé USB, etc. Prenez les mesures préventives à temps et sauvegardez régulièrement vos fichiers importants.

Faire preuve de bon sens: Lorsque vous surfez et effectuez des opérations sensibles sur Internet, faites toujours preuve de bon sens

Sécurité sur les réseaux sociaux

Utilisez les paramètres de sécurité. Dans la configuration par défaut, toutes vos informations, photos ou films y compris, sont affichées publiquement et visibles par tous les utilisateurs. Pour chaque réseau social que vous utilisez, vous pouvez sélectionner vous-même dans les paramètres de sécurité les informations de votre profil pouvant être recherchées et consultées par telle ou telle personne. Dès le départ, réfléchissez pour chaque nouvelle publication aux informations pouvant ou devant être accessibles aux autres utilisateurs.

Suppression des publications indésirables. Internet garde une trace de tout. Les publications indésirables ne peuvent plus être supprimées d'Internet une fois copiées ou diffusées, ou lorsqu'elles sont sauvegardées sur des serveurs à l'étranger. Aussi, vérifiez dès que possible les publications visibles par tous, imprimez les publications diffamatoires à titre de conservation de preuves et supprimez sans tarder des publications potentiellement nuisibles pour vous ou des tiers.

Ne réagissez pas aux attaques ou au harcèlement. Ne répondez pas aux contenus haineux ou injurieux que les autres utilisateurs peuvent écrire sur votre mur! Supprimez immédiatement ces publications et bloquez leur auteur. Vous pouvez éventuellement essayer de contacter l'auteur de ces publications si vous le connaissez.

Signalez toutes les rencontres désagréables sur les réseaux sociaux. Si vous êtes harcelé sur votre profil, signalez systématiquement cette situation à l'administrateur du réseau social et bloquez la personne incommode. Si le harcèlement va à l'encontre des lois (pornographie illégale, harcèlement sexuel, calomnies, menaces, etc.), signalez cette situation directement à la police.

Conseils importants...

- Les réseaux sociaux gardent une trace de tout.
- Les informations sur les réseaux peuvent se propager rapidement.
- Les réseaux sociaux ne sont pas que virtuels et ont des répercussions dans la réalité: tous les mensonges, méchancetés, contrevérités, menaces, etc., exprimés sur les réseaux sociaux peuvent avoir de lourdes répercussions dans la réalité, car ils sont toujours exprimés de manière prétendument virtuelle.
- Les réseaux sociaux ne sont pas sélectifs: les administrateurs des réseaux sociaux ne vérifient pas la véracité des profils et des contenus. Une méfiance de bon aloi est donc de mise.
- Sur les réseaux sociaux, on est rarement «entre nous».

Escroquerie téléphonique

Quelques astuces simples peuvent aider à identifier l'escroquerie téléphonique.

Méfiez-vous des personnes qui vous demandent de l'argent par téléphone! Il s'agit souvent d'escrocs qui prétendent vous connaître. Même si vous pensez reconnaître votre correspondant, posez des questions de vérification auxquelles les personnes qui vous sont étrangères ne peuvent pas répondre.

Rappelez cette personne qui prétend vous connaître au numéro de téléphone en votre possession. Vous pourrez ainsi vous assurer que vous ne communiquez pas avec une personne inconnue.

Si vous sentez que le correspondant téléphonique vous met sous pression, raccrochez. Il ne s'agit pas ici de rester poli, mais d'assurer sa sécurité. La réclamation d'une somme d'argent avec le recours au motif de l'urgence ou à une pression émotionnelle est typique de l'escroquerie téléphonique.

Ne confiez jamais de l'argent liquide ou des objets de valeur à une personne que vous ne connaissez pas: souvent, un intermédiaire que vous ne connaissez pas vous contacte pour un transfert d'argent en prétextant une situation d'urgence. Cette procédure est typique de l'escroquerie téléphonique.

Prenez au sérieux les avertissements des employés de votre banque: ils sont au fait des caractéristiques de l'escroquerie téléphonique. Ils ont par le passé identifié et empêché ce genre de délits à maintes reprises.

Si vous avez été victime d'une escroquerie ou d'une tentative d'escroquerie, signalez-le à la police.

Attention aux faux policiers!

- Faites preuve de méfiance si un policier vous demande de retirer de l'argent, d'en donner à une tierce personne ou d'en déposer à un endroit de son choix. La police n'exige en aucun cas d'argent par téléphone.
- Pour plus de sécurité, téléphonez directement à la police au numéro d'urgence 117 pour demander si le policier concerné est connu des services de sécurité.
- Faites en sorte de savoir qui est votre interlocuteur. Les vrais policiers déclinent systématiquement leur identité à l'aide de leur carte de police!

Contribuez à la lutte contre les escrocs téléphoniques.

En cas de doute, appelez systématiquement la police au 117.

Si malgré tout il arrive quelque chose...

En cas de sinistre

Conseils généraux pour une liquidation rapide des sinistres:

- Garder son calme et mettre immédiatement en œuvre les mesures de sauvetage.
- Faire tout son possible pour éviter la survenance de dommages encore plus graves.
- Éloigner de la zone de dangers les objets qui pourraient subir un dommage.
- À moins qu'il ne s'agisse de mesures de limitation des dommages, ne pas intervenir sur le lieu du sinistre et ne débiter les travaux de nettoyage qu'une fois le lieu du sinistre libéré par nous et/ou par la police.
- Photographiez le sinistre.

Déclarer un sinistre

Signalez-nous le sinistre le plus rapidement possible par téléphone en appelant le numéro 00800 24 800 800 ou en ligne sur www.baloise.ch/fr/clients-privés/service/declaration-de-sinistre

Centrale sanitaire	144
Pompiers	118
Police	117
Rega	1414
Empoisonnements	145
Numéro d'urgence européen	112

Baloise Assurance SA

Aeschengraben 21
Case postale
4002 Basel
Service clientèle 00800 24 800 800
serviceclientele@baloise.ch
baloise.ch